



SAINT - GABRIEL
- DE -
VALCARTIER

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2018, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Suite à la réalisation du mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier au 31 décembre 2017, ainsi que les résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadienne pour le secteur public. »

L'exercice financier 2017 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 131 100\$, résultant de recettes se chiffrant à 5 192 077\$ comparativement aux dépenses de 5 060 977\$ tel qu'audité par le vérificateur externe.

Sur les charges totales de 5 millions, plus de 1 million constitue des frais pour les obligations incontournables ou des quotes-parts non-discutables :

- Quote-part de la MRC : 212 997\$
- Sûreté du Québec : 344 245\$
- Communauté métropolitaine de Québec : 39 852\$
- Gestion des matières résiduelles : 450 269\$

RÉALISATIONS EN IMMOBILISATIONS 2017

- Serveur et mise à jour des équipements informatique
- Habits de combat pour pompiers
- Réfection chemin Redmond
- Parc municipal au Domaine des Plateaux
- Parc de planches à roulettes
- Éclairage sur sentier pédestre Habitations communautaires-Hôtel de ville
- Équipements et améliorations au Centre Physik
- L'achat de bandes pour futur projet de patinoire
- Système de son au Centre communautaire
- Rampe d'accessibilité à l'entrée du Centre communautaire
- Ameublement aux nouveaux locaux de loisirs et culture

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, investissements en immobilisation, etc) les états financiers indiquent que l'affectation à l'excédent accumulé passe de 3 296 310\$ à 3 071 307\$, soit une baisse de 229 398\$.

CONCLUSION

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2017 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière.

Le 30 janvier dernier, les membres du conseil ont adopté le budget pour l'année 2018. Malgré le cout de l'inflation et les autres augmentations importantes identifiées reliées aux opérations régionales et aux services, à la sécurité publique et l'environnement, l'objectif premier du conseil municipal est de maintenir un taux de taxation raisonnable tout en continuant de fournir des services de qualité. Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de taxes générales foncières à 0,34 \$ pour l'année 2018.

Les orientations pour 2018 incluent la modernisation progressive des infrastructures (routes, ponts, bâtiments) et des équipements. Les dossiers concernant la Sécurité publique, l'Environnement, le Plan d'urbanisme et les Loisirs occuperont également une place importante dans les priorités municipales.

Brent Montgomery, maire